

FORMATION B.P.J.E.P.S.

Mention Equitation



KERGUELEN EQUITATION

Village de Kerguelen
56260 Larmor-Plage

Tél. : 02 97 33 60 56 Fax : 02 97 84 22 29

Mail : kerguelen.equitation@wanadoo.fr

Site : <http://www.kerguelen-equitation.fr>



Centre de formation : 535 607 375 56
Habilitation DRDJS Rennes N° 07 - 035 - BP - 002
SIRET : 388 900 631 00010



METIER PASSION

Beaucoup de jeunes cavaliers passionnés rêvent de devenir un jour Moniteur d'Equitation. Vivre au grand air, être proche de la nature, s'occuper des chevaux, enseigner, transmettre sa passion, avoir une vie sociale riche, côtoyer les plus jeunes et leurs aînés, évoluer dans un secteur porteur : quel beau métier !

Il est vrai, le métier de Moniteur est un métier enrichissant et passionnant, *mais attention* : la réussite professionnelle n'est pas facile.

Le métier de moniteur, connaît des évolutions. Le B.E.E.S.1 (Brevet d'Educateur Sportif 1^{er} degré) est remplacé par le B.P.J.E.P.S (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport).

Ce brevet professionnel comprend à la fois le tronc commun et la partie spécifique du B.E.E.S.1 qui sont répartis en 10 Unités Capitalisables. A la différence du B.E.E.S.1 où il fallait obtenir la moyenne générale, pour le B.P.J.E.P.S, il faut valider chaque UC afin d'acquérir le diplôme : **il faut donc être au niveau dans toutes les matières.**

Le B.P.J.E.P.S est un diplôme de niveau IV délivré par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Votre future réussite professionnelle ne sera donc pas un fait du hasard.

Elle dépendra de deux éléments fondamentaux :

Le premier vous concerne très directement :

- Vos qualités humaines,
- Votre très forte motivation (pour le cheval, l'équitation, mais surtout pour l'enseignement),
- Votre niveau scolaire,
- Votre niveau technique,
- Votre capacité à comprendre que, du jour de votre entrée en formation votre démarche doit devenir très professionnelle. Votre rôle au sein de l'entreprise équestre change complètement ; vous devenez acteur à part entière. Votre vie trouve sa raison d'être autour de deux axes : la pédagogie et le cheval. Vous êtes au service des autres et vous mettrez tout en oeuvre pour acquérir le savoir et la compétence.

Le deuxième concerne votre formation :

- La qualité de la formation,
- La compétence et la rigueur des formateurs,
- La qualité de la cavalerie et des installations.

NOUS AVONS LES MOYENS DE VOTRE REUSSITE

NOTRE EQUIPE DE FORMATION:

- Deux instructeurs,
- Trois moniteurs.

L'équipe est dirigée par Gildas DONOU, instructeur, ex-cavalier international de concours complet, formateur de cavaliers internationaux en C.C.E., diplômé d'une maîtrise de gestion et enseignement équestre, formateur de moniteur depuis 27 ans.

NOS REFERENCES :

100 % de réussite au Brevet de Moniteur depuis 27 ans et :

- 170 élèves qui ont obtenu leur examen depuis 1985,
 - o 79 le BPJEPS, 14 d'entre eux qui ont passé avec succès leur B.E.E.S 2^{ème} degré et 77 le BEES1^o

Cette réussite à l'examen s'explique par une sélection rigoureuse avec des jeunes très motivés.

Insertion Professionnelle durable :

- 130 exercent dans la filière équestre (76 %)
- dont 30 sont installés à leur compte (23 %), 100 dans ont choisi le statut de salarié (71 %)

Concours :

- 8 qui sont sortis en épreuves internationales de C.C.E dont Karim LAGHOUAG qui fait partie des meilleurs cavaliers mondiaux de C.C.E du moment (10^{ème} au championnat du monde 2006)

NOS INSTALLATIONS:

Le Centre Equestre de Kerguélen est situé sur le Parc Océanique de Kerguélen situé en bord de mer, il dispose au milieu de 15 hectares de pâture :

- Un manège olympique
- Une carrière de dressage (60 X 20)
- Une carrière (40 X 20)
- Une carrière d'obstacles (60 X 50) et un parcours de cross
- 54 boxes + une stabulation shetland de 15 places
- Une section poney avec carrière et manège poney

NOTRE CAVALERIE :

- 18 chevaux d'école et de compétition (réservés à la formation et aux galops 6 et 7),
- 18 poneys d'école (taille d) dont 7 qui sortent en compétition,
- 21 poneys shetlands,

LES PRE-REQUIS POUR ENTRER EN FORMATION B.P.J.E.P.S

La formation B.P.J.E.P.S. est réglementée, elle est placée sous le contrôle de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Pour entrer en formation, vous devez :

- Etre titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (A.F.P.S)
- Etre titulaire du Brevet Fédéral Galop 7.dans son intégralité (DR, CSO, CROSS)
- Avoir passé avec succès les exigences préalables de la Jeunesse et des Sports.

Les exigences préalables de la Jeunesse et des sports se déroulent dans les centres de formation habilités. Vous devez faire une demande d'inscription auprès des centres de formation. Elles sont valables pour tous les centres de formation.

Exigences préalables :

Public visé : *Age minimum : 18 ans.*
Avoir (en priorité) le niveau bac.

Dates : *Saint-Lunaire courant mai 2012, Larmor 21 et 22/06/2012*

La sélection se réalise en deux groupes de test ci-dessous définis :

Groupe 1 : TECHNIQUE EQUESTRE

1. EC d'effectuer le travail d'un cheval, ou poney, sur le plat incluant la reprise fixée

Déroulement : travailler un cheval sur le plat, incluant les mouvements et la reprise définis ci-dessous, à présenter en tenue de travail correcte, sur un rectangle 60 X 20, en filet (éperons et cravache facultatifs)

Durée : 12 mn (travail et reprise).

Le travail comporte notamment :

- au pas : allongement et transitions, ½ volte de 4m de diamètre en chassant les hanches ;
- au trot : transition trot-pas-trot, développement du trot, cession à la jambe, avancer les mains et rompre le contact, travail sur les courbes aux deux mains ;
- au galop : cercles de 10 m, transitions galop-trot-galop, travail au contre galop.

Reprise imposée :

Etant piste à main droite

En E	arrêt, immobilité, salut
EHCM	trot de travail
ME	changement de main, vers I avancer les mains et rompre le contact (sur 5 m)
EF	changement de main, développer le trot, quelques foulées
A	doubler la longueur
LH	cession à la jambe droite
ME	changement de main, développer le trot, quelques foulées
V	départ au galop à gauche
FXM	ligne courbe au contre galop
HXF	changement de main
Vers X	Passer au trot quelques foulées, puis repartir au galop à droite
KXH	ligne courbe au contre galop
H	trot de travail
C	doubler dans la longueur
IK	cession à la jambe gauche
A	doubler dans la longueur
I	arrêt, immobilité pour marquer la partie imposée

NB : le candidat continue le travail du cheval jusqu'à la fin du temps imparti ; il peut reprendre tout mouvement qu'il jugerait mal réalisé dans la partie imposée.

Critères d'évaluation :

Correction des exercices réalisés dans le travail (attitude, orientation et locomotion)
Qualité de présentation de la reprise imposée
Position, assiette et fonctionnement du cavalier
Correction dans l'emploi et l'effet des aides
Justesse du travail (impulsion, cadence, harmonie)
Cohérence du travail réalisé

Avis du jury : ACQUIS NON ACQUIS

2. EC d'effectuer le travail d'un cheval à l'obstacle incluant un parcours déterminé

Déroulement : le candidat travaille son cheval à l'obstacle en incluant le parcours conformément au descriptif ci-dessous, à présenter en tenue de travail correcte. Le harnachement est conforme au règlement en vigueur pour la discipline du concours en saut d'obstacles.

Durée : 10 mn maximum (travail et parcours).

Définition du parcours :

- 8 à 10 obstacles, dont un double à deux foulées et 2 lignes à contrat de foulées justes
- distance du parcours : de 400 à 450 m
- taille des obstacles : obstacles mobiles simples : 0,90m, largeur maxi = 1,05 m
combinaison du double : hauteur = 0,90 m, largeur = 0,95 m
la côte de 4 obstacles peut varier (de + ou - 5 cm)

3 obstacles simples, hors parcours, sont mis à disposition pour le travail.

NB : le candidat dans son travail peut à volonté sauter les obstacles du parcours et les obstacles hors parcours. Le plan du parcours est affiché et le parcours est reconnu par les candidats avant l'évaluation.

Critères d'évaluation :

Correction du train et du tracé (vitesse, équilibre, courbes)
Correction des abords (encadrement, contrats de foulées) lors du travail et du parcours
Aisance, fonctionnement et liant du cavalier à l'obstacle (travail et parcours)
Qualité de la réalisation du parcours déterminé
Justesse dans l'emploi du cheval (impulsion, cadence, harmonie)
Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail réalisé

Avis du jury : ACQUIS NON ACQUIS

Pénalités particulières	2 Chutes = non acquis 3 grosses fautes (précède, retard) sur les sauts = non acquis Non exécution de la totalité du parcours = non acquis Attitude dangereuse = non acquis
-------------------------	---

Groupe 2 : Travail à pied

Déroulement : Le candidat travaille un cheval dans une des situations définies ci-dessous, après tirage au sort. Le cheval est préalablement équipé et détendu par le candidat.

Durée : 15 mn de travail au maximum.

Définitions des situations :

- a) travail sur le plat à la longe, avec enrênement
- b) travail sur le plat aux longues rênes

Le candidat travaille le cheval ou poney, préalablement détendu, aux trois allures en incluant des transitions et changements de direction.

Critères d'évaluation :

Réglage et utilisation des harnachements et enrênements
Correction des exercices (attitude, locomotion)
Adaptation au comportement du cheval au cours du travail
Comportement et place lors du travail (calme, attention)
Respect de la sécurité
Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail

Avis du jury : ACQUIS NON ACQUIS

A l'issue des exigences préalables de la jeunesse et des sports le centre de formation de Kerguelen Equitation organise un test d'entrée en formation :

Il comporte deux groupes d'épreuves :

Groupe 1 : CONNAISSANCES / COMMUNICATION

Groupe 1 A : connaissances théoriques

Type entretien : Ecrit
Durée : 1h30
Contenu : Produire un document attestant les capacités à analyser, à structurer et mettre en forme des connaissances sur un sujet de technique équestre.

Groupe 1 B : communication

Type entretien : Individuel
Durée : 20 mn
Contenu : Entretien de motivations et de connaissances du milieu professionnel.
Entretien / curriculum vitae.

Pour les candidats ayant passé les exigences préalables en dehors de la région Bretagne, un test de pratique équestre sur le plat et à l'obstacle sera demandé.

ENTRER EN FORMATION B.P.J.E.P.S

LA FORMATION B.P.J.E.P.S (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) :

Vous avez validé vos exigences préalables organisées par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Vous pouvez alors commencer votre formation, qui doit se dérouler dans un Centre de formation habilité par la Jeunesse et des Sports pour le B.P.J.E.P.S.

Cette formation est obligatoire pour les candidats au B.P.J.E.P.S, elle doit se dérouler sous la formule de l'alternance.

Elle s'effectue généralement en 1 an (1 628 h) dont 930 h en centre et 698 h en entreprise.

Si vous souhaitez entrer en formation à Kerguelen Equitation (centre habilité) :

Vous devez être en possession :

- des exigences préalables organisées par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports,
- du Galop 7,
- de l'A.F.P.S
- être au minimum sorti une année en compétition Amateur 4.
- d'avoir satisfait au test d'entrée du centre de formation

LA FORMATION :

Elle est assurée à Kerguelen Equitation les lundis, mardis, jeudis et vendredis suivant le calendrier des périodes scolaires de l'Éducation Nationale.

La formation s'effectue en contrôle continu réparti en 10 Unités Capitalisables :

- U.C.1 : Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- U.C.2 : Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- U.C.3 : Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation
- U.C.4 : Etre capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité
- U.C.5 : Etre capable de préparer une action d'animation équestre
- U.C.6 : Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action animation équestre
- U.C.7 : Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités équestres
- U.C.8 : Etre capable de conduire une action éducative en équitation
- U.C.9 : Etre capable de maîtriser les techniques liées aux activités équestres de la mention
- U.C.10a : Etre capable d'organiser une compétition officielle Club, Ponam et Am4 dans les trois disciplines olympiques
- U.C.10b : Etre capable de construire un parcours de cross Amateurs4

POUR OBTENIR L'EXAMEN, IL FAUT VALIDER LES 10 UC

L'ALTERNANCE :

Vous êtes en tutorat dans les entreprises soit les mercredis ou les samedis, une semaine par mois et la moitié des périodes de vacances scolaires.

Afin de limiter vos déplacements, plusieurs entreprises de proximité ont signé un acte d'engagement avec Kerguelen Equitation.

Si nous retenons votre candidature :

- Vous signerez et accepterez un **Contrat de Formation**,
- Vous signerez et accepterez le **Règlement intérieur** du Centre Equestre de Kerguelen et de celui de l'entreprise de tutorat.

DEBUT DE LA FORMATION : 17 septembre 2012 au 13 septembre 2013

DUREE : 12 mois

COÛT DE LA FORMATION : 8 803 €

POSSIBILITES DE FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION :

Le Conseil Régional de Bretagne conventionne tous les ans des centres de formation sous la forme de marché public.

Pour la formation **2012 - 2013**, Kerguelen Equitation a répondu à l'appel d'offres de la Région en décembre **2010**. Le centre est conventionné par la région depuis 2004.

Pour pouvoir bénéficier d'un financement de la Région qui est cofinancé par le Fond Social Européen (**F.S.E**) vous devez être sorti de la formation initiale depuis un an.

Le public jeune (moins de 26 ans) est prioritaire. Vous devez impérativement être inscrit au Pôle Emploi et être en contact avec la mission locale de votre domicile (Bretagne ou dans les régions limitrophes : Basse Normandie, Pays de Loire).

Si vous ne rentrez pas dans ce cadre vous pouvez :

- bénéficier d'un congé individuel de formation si vous êtes salarié d'une entreprise

Si ce programme vous paraît supérieur à vos compétences actuelles, nous proposons de vous préparer à l'entrée en formation.

HEBERGEMENT : Kerguelen Equitation propose, pour cinq stagiaires, deux lieux d'hébergement (**Kerboric** de septembre **2012** à juin **2013** et sur le **centre de Kerguelen** de septembre **2012** à septembre **2013**).

Pour en savoir plus au chapitre Formation cliquer sur le dernier lien proposé :

- [Cliquez ici pour télécharger l'information Hébergement](#) (Format PDF en Noir et Blanc)

PREPARER L'ENTREE EN FORMATION B.P.J.E.P.S

Depuis 2007, 21 stagiaires C.Q.A.S.A. ont été formés sur le centre de Kerguélen Équitation.

Suivre une préformation, une solution idéale pour se mettre à niveau, réussir ses exigences préalables et aborder une formation B.P.J.E.P.S avec de réelles chances de succès.

*Public visé : Age minimum : 18 ans.
Avoir (en priorité) le niveau bac.
Avoir au minimum le niveau galop 6.*

Dates : Fin septembre ou début octobre 2012

Durée : 11 mois

Lieu : Au centre de formation de KERGUÉLEN EQUITATION

Pendant ce stage de mise à niveau, nous vous faisons également passer le C.Q.P

COÛT de la préformation : 3 120 €

OBJECTIFS :

- Mise à niveau équestre,
- Sorties en compétition,
- Préparation aux exigences préalables
- Premières approches pédagogiques pendant la formation C.Q.P

Nous restons à votre entière disposition si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires.

HEBERGEMENT : Kerguélen Equitation propose, pour cinq stagiaires, deux lieux d'hébergement (**Kerboric** de septembre 2012 à juin 2013 et sur le **centre de Kerguélen** de septembre 2012 à septembre 2013).